

Prise de mesures d'élévation autour des bâtiments résidentiels en zone à risque d'inondations

Dans le cadre de la démarche de révision de la cartographie des zones inondables, la firme d'arpentiers-géomètres GÉOLOLOCATION SPRCP inc. a été mandatée afin de prendre des mesures d'élévation autour des bâtiments résidentiels situés en zone à risque d'inondations. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche préventive à des fins de sécurité publique.

Plus spécifiquement, la prise de données sera effectuée près des bâtiments résidentiels afin de mesurer les élévations du premier plancher (rez-de-chaussée) et de l'ouverture la plus basse (sous-sol). Ces données vont permettre de déterminer si les niveaux d'eau pourraient atteindre le bâtiment en période de crue et alimenteront ainsi la prise de décision et l'instauration de mesures d'atténuation.

Mise en contexte de la démarche

Le projet, initié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs réunit les MRC de Vaudreuil-Soulanges, d'Argenteuil et de Deux-Montagnes.

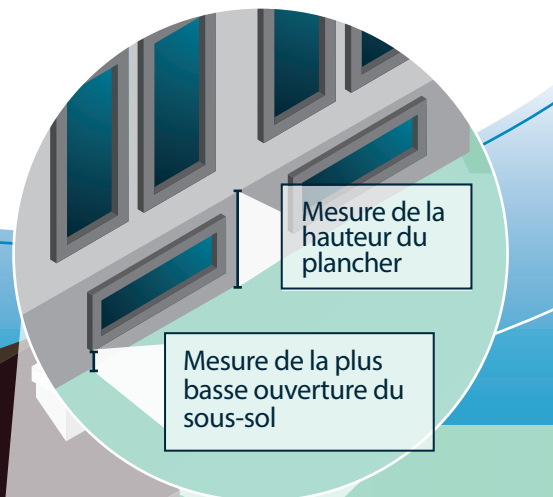
Le mandat d'arpentage a été octroyé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Celle-ci a été identifiée par le gouvernement du Québec comme responsable du projet pour les territoires des trois MRC.



Pour en savoir plus, consultez le site Internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges: www.mrcvs.ca/municipalites/info-territoire



info-territoire@mrcvs.ca



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.